

FAQ POINTS DE COLLECTE

1. POURQUOI LES POUBELLES INDIVIDUELLES VONT-ELLES ÊTRE RETIRÉES DU CFA INTERPRO28 ?

Cette décision découle de la prise de conscience que les corbeilles individuelles, bien qu'utiles, sont peu écologiques. En les utilisant, les déchets sont souvent mélangés lorsqu'ils sont jetés, ce qui entrave leur tri et leur recyclage. Or, papier, gobelets, bouteilles en plastique, canettes... tous ces déchets sont parfaitement recyclables.

2. QUELLES MESURES D'HYGIÈNE ONT ÉTÉ PRISES POUR ASSURER LA PROPRETÉ DES POINTS DE COLLECTE ?

Les poubelles disposent de couvercles ouverts afin de minimiser le risque de propagation de germes. Les poubelles seront vidés tous les soirs.

3. LE RETRAIT DES POUBELLES INDIVIDUELLES ENTRAÎNERA-T-IL DES DÉSAGRÈMENTS EN TERMES D'HYGIÈNE DANS NOS ESPACES DE TRAVAIL OU SALLES DE CLASSE ?

L'effet recherché est l'inverse, en retirant les poubelles individuelles, nous visons à créer un environnement plus propre et plus hygiénique en centralisant la gestion des déchets. Les points de collecte sont conçus pour minimiser les risques d'infections croisées.

4. QUE FAIRE SI LES POINTS DE COLLECTE CENTRALISÉS SONT PLEINS OU DÉBORDENT DE DÉCHETS ?

Il suffira de contacter le responsable BTHS au 4718 ou envoyer un mail à l'adresse suivante : bths@cfainterpro-28.fr

5. COMMENT PUIS-JE CONTRIBUER À MAINTENIR LA PROPRETÉ DANS NOS ESPACES DE TRAVAIL OU SALLES DE CLASSE ?

Nous encourageons tout le personnel et les apprenants à adopter une approche responsable en utilisant les points de collecte de manière appropriée, en respectant les règles d'hygiène, et en contribuant à sensibiliser à ces pratiques durables.

6. DOIS-JE ME LEVER SYSTÉMATIQUEMENT POUR ME RENDRE À UN POINT DE COLLECTE ET JETER MES DÉCHETS ?

Non, dans le cas de petits déchets et de l'impossibilité de se rendre à un point de collecte, le personnel et les apprenants sont invités à les mettre de côté. Cependant, nous encourageons à jeter systématiquement tout déchet afin d'éviter un cumul et d'encombrer les espaces de travail. L'objectif étant de limiter la production de déchets. L'emplacement des points de collecte a été pensé de manière à être accessible, et à proximité des salles de formations et des bureaux. D'autres points de collecte pourront être ajoutés en fonction des futurs besoins.

7. COMMENT ÊTRE INFORMÉ ET SENSIBILISÉ D'AVANTAGE ?

L'alternante RSE est à la disposition du personnel ainsi que des apprenants sur les bonnes pratiques de gestion des déchets, les avantages environnementaux de cette transition, et pour répondre à toutes les questions ou préoccupations.

8. CETTE TRANSITION VERS DES POINTS DE COLLECTE CENTRALISÉS A-T-ELLE ÉTÉ ADOPTÉE AVEC SUCCÈS AILLEURS ?

Oui, ce programme de tri des déchets a été instauré à l'ESI et à l'ESSEC, entre autres, et est en cours de développement dans d'autres établissements.

9. QUELS SONT LES MATÉRIAUX RECYCLABLES ACCEPTÉS DANS LES POINTS DE COLLECTE CENTRALISÉS ?

Les points de collecte centralisés sont conçus pour accepter une variété de matériaux recyclables tels que le papier, le carton, le plastique, etc. Des indications claires sur les types de déchets acceptés sont disponibles à chaque point de collecte. Le tri se fait comme à la maison, en entreprise, à l'extérieur et dans d'autres établissements dans la majorité des cas.

10. TOUS LES SECTEURS DU CFA INTERPRO28 SONT-ILS CONCERNÉS PAR LE RETRAIT DES POUBELLES INDIVIDUELLES ?

Non, les poubelles actuelles ne seront pas retirées dans les labos, les ateliers, les vestiaires, ainsi que les sanitaires.

11. LES POINTS DE COLLECTE CENTRALISÉS PEUVENT-ILS ÊTRE UTILISÉS POUR DES DÉCHETS SPÉCIFIQUES TELS QUE LES PILES ?

Non, les points de collecte ne peuvent pas accueillir ce type de déchets. Les piles doivent être données au service BTHS.